

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE JEAN ZAY

MONTREUIL JUIGNE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 OCTOBRE 2023

Année scolaire : 2023-2024

Quorum : 15

Numéro de séance : 1

Nombre des présents : 23

Date de convocation : 22/09/23

Nombre d'absents excusés : 10

Présidence de : Mme CLOUET Martine

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 4 juillet 2023

1. Contenu et organisation de l'action éducatrice

- 1.1 Bilan de la rentrée 2023
- 1.2 Compte-rendu pédagogique 2022-2023 (doc. à venir)
- 1.3 Bilan de l'Association Sportive 2021-2022 (doc. à venir)
- 1.4 Répartition des IMP pour 2023-2024
- 1.5 Calendrier de l'année scolaire 2023-2024 et période d'évaluation en semestre (doc. n°1)

2. Fonctionnement du collège

- 2.1 Délégation de signature du chef d'établissement (doc. n°2)
- 2.2 Point sur les logements occupés par Nécessité Absolue de Service (doc. n°3)
- 2.3 Convention avec l'Espace Jeunesse (doc. n°4)
- 2.4 Organisation du service de permanence pour les petites vacances 2023-2024
- 2.5 Point sur les travaux au collège

3. Actes budgétaires et financiers

- 3.1 Décision budgétaire modificative pour vote : prélèvement sur fonds de réserve pour la viabilisation (doc. à venir)

Questions diverses

Signatures

Le Président, Mme CLOUET

Le Secrétaire, Mme Bruneau



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 2 octobre 2023

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	CLOUET Martine	X						
	Adjoint	BLOT Matthieu	X						
	Gestionnaire	TIJOU Claudine	X						
	CPE	PIOU Sandra	x						
	Agent comptable (à titre consultatif)	MARTINEZ Patrice			x				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	LUCAS Florence	x						
		ROTUREAU Jean-Luc	X						
	Groupement de communes	VIERON William	X						
	Commune siège	TERRIEN Yvonnick			x	RIOT Emilie		x	
Personnalités qualifiées		DUBOIS Brigitte	X						
		JOLY Séverine	x						
Total : 9									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BUREAU Régis	X			BULTEAU Valérie			X
		BELLEGUIC Lucie	X			BASTIEN Thierry			X
		BEAUDOIN Isabelle			x	CORDELIER Arnaud	x		
		CHKIR Claire	X			LE BARS Bertrand			x
		PLOUVIER Anne			X	LUCAS Florent			X
		EMERIAU Josselin	X						
		BERNAUDEAU Carmen			X				
	Personnels ATSS	DERIEUX Estelle			x	TREMBLAYS Martine			X
		SOURDRILLE Aline	X			HACQUET Amandine			x
SABER Djamel		x							
Total : 7									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	OLIVIERO Loïc			x	MABILEAU Fabienne	x		
		DUCHENE GODET Sylvie	X			DUCELLIER Clémence		x	
		BRUNEAU Estelle	X						
		GABILLARD Elodie	X						
		ROBERT Carole	X						
		BIGOT Virginie	X						
		FREARD Laure			x				
	Elèves	PESSARD Louison			X	POULLAIN Louise			X
		RAYMOND-SINGEVIN Sasha	X			GEORGET Lucas			X
SOUBIGOU Maïa				x	OLIVIERO Emilien			X	
Total : 7									

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Bruneau, représentante des parents d'élèves.

Adoption du PV du 4 juillet 2023 à : 22 Pour, 1 Abstention

La séance est ouverte à 18h05.

Mme Clouet présente la modification suivante à l'ordre du jour avec l'ajout de 3 points :

- Organisation des séjours culturels pour les élèves du niveau 3^{ème}
- Budget des voyages des 3èmes
- Changement du copieur de l'administration

RUBRIQUE I. CONTENU ET ORGANISATION DE L'ACTION EDUCATRICE

1.1. Bilan de la rentrée 2023

Le taux de réussite au Brevet des Collèges est de 98% (taux académique 91.6%)

Le collège accueille à la rentrée 740 élèves répartis en 27 classes :

- 170 élèves en sixième soit une moyenne de 24 élèves par classe
- 202 élèves de cinquième soit 28.5 élèves par classe
- 195 élèves de quatrième soit 27.6 élèves par classe
- 173 élèves de troisième soit 28.5 élèves par classe
- 12 élèves en ULIS

A ce jour, le collège compte 749 élèves.

1.2. Compte-rendu pédagogique 2022-2023 (doc. à venir)

Adoption à l'unanimité.

1.3. Bilan de l'Association Sportive 2022-2023 (doc. à venir)

Environ un tiers des élèves du collège participe aux nombreuses activités proposées par l'AS. M. Emeriau remarque la forte implication des filles.

Adoption à l'unanimité.

1.4. Répartition des IMP pour 2023-2024

Il y a 6.5 IMP sur l'établissement. Les IMP sont les missions exercées par les enseignants, autres que des missions d'enseignement.

1.5. Calendrier de l'année scolaire 2023-2024 et période d'évaluation en semestre (doc. n°1)

Mme Clouet propose une organisation des conseils de classe en semestre afin de réduire la pression de la note et de maintenir la qualité de suivi. Les professeurs de chaque classe se réuniront en milieu de semestre pour faire un bilan de chaque élève et notamment des élèves les plus fragiles. Et les rencontres parents-professeurs seront placées stratégiquement à mi-semestre également. Ainsi la qualité du suivi des élèves est maintenue tout au long de l'année scolaire.

Si à la fin de l'année scolaire, cette nouvelle organisation ne satisfaisait pas les équipes, Mme Clouet évoque la possibilité de revenir à l'organisation en trimestre.

Adoption à l'unanimité.

1.6. Organisation des séjours culturels pour les élèves du niveau 3^{ème}

Mme Clouet explique que l'objectif est que tous les élèves de 3^e aient l'opportunité de faire un voyage scolaire :

- Un séjour en Provence pour les élèves option latin
- Un séjour en Espagne pour les élèves non-latinistes
- Un séjour en Allemagne pour les germanistes latinistes et non-latinistes
- Un séjour au Royaume-Uni pour les élèves non-latinistes n'ayant pas la possibilité de partir en Espagne ou en Allemagne

Les parents regrettent que les élèves LV2 espagnol et latinistes ne puissent pas choisir entre le voyage en Espagne et celui en Provence. En effet, bien que l'opportunité d'un voyage soit une chance et que l'intérêt pédagogique du voyage en Provence ne soit pas remis en cause, ces élèves qui suivent l'option latin depuis 3 ans n'auront pas la possibilité de partir à l'étranger comme leurs camarades. Le latin est une option, cela pourrait constituer un frein au choix de cette option dans les années à venir si les élèves savent que cela leur ferme les portes d'un voyage à l'étranger. Ce ressentiment est accentué par le fait que les élèves germanistes latinistes peuvent participer aux voyages en Allemagne et en Provence. Mme Clouet et les professeurs ne partagent pas cet avis et pensent que c'est déjà une chance de pouvoir faire un voyage, que cette organisation demande un engagement important des enseignants, et que cela a un coût pour l'établissement.

Adoption : 20 Pour, 3 Abstention

RUBRIQUE II. FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

2.1. Délégation de signature du chef d'établissement (doc. n°2)

Mme Clouet demande une délégation de signature à M. Blot, principal adjoint.
Adoption à l'unanimité.

2.2. Point sur les logements occupés par Nécessité Absolue de Service (doc. n°3)

2.3. Convention avec l'Espace Jeunesse (doc. n°4)

Adoption à l'unanimité.

2.4. Organisation du service de permanence pour les petites vacances 2023-2024

Mme Clouet présente le planning des permanences réparties entre Mme Clouet, M. Blot et Mme Tijou.

2.5. Point sur les travaux au collège

Le quai est quasiment terminé et opérationnel. La plateforme élévatrice est en panne. Le local poubelles construit à l'arrière du bâtiment pose problème lors des fortes chaleurs. Les poubelles de déchets alimentaires devraient être dans un local réfrigéré. Le prestataire qui ramasse les poubelles pourrait refuser de les ramasser.

Le wifi sera bientôt actif dans l'établissement.

Les accès PMR dans l'établissement :

- Toilettes en travaux actuellement dans le bâtiment administratif. Ce sont les seules toilettes avec accès aux PMR de ce bâtiment.
- Pas d'accès PMR au self, ce qui oblige les élèves ne pouvant accéder au self

Adoption de la proposition de location à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Accès PMR du restaurant scolaire : information sur le courrier qui sera adressé au chef d'établissement et transmis aux services compétents par l'APF (France Handicap - délégation Maine-et-Loire), suite aux démarches réalisées par un personnel. Point discuté lors du sujet 2.5. sur les travaux au collège

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance à 20h.

Le Président

Mme CLOUET



Le secrétaire de séance

Mme Bruneau

par les marches à déjeuner seuls dans le bâtiment administratif.

- Le couloir d'accès à l'infirmerie a été élargi pour permettre un accès PMR mais pas la porte des toilettes de l'infirmerie

Les enseignants soulèvent le problème de l'isolation des bâtiments, notamment pendant les fortes chaleurs (la température dépasse largement les 30° dans les classes). En plus de l'inconfort occasionné et une ambiance qui n'est pas propice aux apprentissages, certains élèves font des malaises, sont sujets aux saignements de nez.

Des travaux de restructuration et de rénovation des bâtiments sont à l'étude mais ne seront pas réalisés avant 4 ou 5 ans. Certains points ont besoin de trouver une solution intermédiaire (pose de volets pour se protéger du soleil et réduire la chaleur dans les classes, une rampe d'accès au self pour les PMR).

Mme Clouet explique qu'elle rencontre le responsable du service accessibilité des collèges du conseil départemental le jeudi 5 octobre.

RUBRIQUE III. ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

3.1. Décision budgétaire modificative pour vote : prélèvement sur fonds de réserve pour la viabilisation (doc. à venir)

Mme Tijou demande l'autorisation de prélever 20 000€ (12000€ et 8000€) sur les fonds de réserve afin de régler les factures de l'établissement et en attendant les rentrées d'argent.

3.2. Budget voyages des troisièmes

- au Royaume-Uni pour une durée de 6 jours du 7 au 13/04/2024

49 élèves + 4 accompagnateurs

Le coût est de 2000€ pour l'établissement. Le coût total pour les familles est de 24500€ avant aide du FSE soit 500€ par élève.

- au Espagne pour une durée de 6 jours du 7 au 13/04/2024

90 élèves + 8 accompagnateurs

Le coût est de 4500€ pour l'établissement et 49500€ pour les familles avant aide du FSE, soit 550€ par élève.

- à Kamen du 10 au 18/04/2024

36 élèves + 3 accompagnateurs

Le coût est de 900€ pour l'établissement et 11700€ pour les familles avant aide du FSE soit 300€ par élève.

Adoption du budget à l'unanimité.

3.2. Changement du copieur de l'administration

2 options :

- Proposition d'achat d'un copieur : le coût d'un copieur neuf est de 5205€ auquel il faut ajouter le coût de la maintenance sur 5 ans soit un total sur 5 ans de 11 165€
- Proposition de location : 415€ par trimestre soit 8715€ de location + 1800€ de maintenance. Le coût total revient à 11515€ sur 5 ans.

La location, bien qu'un peu plus onéreuse, permet au bout de 5 ans de faire le choix de poursuivre avec le même copieur et réduire le coût de la location ou de repartir avec un copieur neuf. L'achat d'un copieur signifie conserver le copieur jusqu'à la fin de « sa vie » et d'avoir éventuellement des frais de réparation s'il tombe en panne.